



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Jumeau numérique de la France

Question écrite n° 5468

Texte de la question

M. Antoine Vermorel-Marques attire l'attention de Mme la ministre de la transition écologique, de la biodiversité, de la forêt, de la mer et de la pêche sur le projet de « jumeau numérique de la France », initié en mai 2024 par le ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires. Cet outil est conçu comme une réplique numérique fidèle du territoire national permettant de suivre et d'anticiper les effets de divers facteurs sur cette réalité, grâce à des modèles de simulation et de prévision. Ce projet constitue un atout majeur pour l'aménagement du territoire et la simulation des effets du dérèglement climatique. Le Royaume-Uni a déjà ouvert la voie depuis 2020, avec son programme innovant de « jumeau numérique national » (*National Digital Twin Programme*). Ce programme a démontré son efficacité à travers des applications concrètes : la modélisation complète du réseau électrique de l'île de Wight pour en améliorer l'efficacité, la reproduction topographique pour anticiper les catastrophes climatiques, ainsi que l'évaluation de l'éligibilité des ménages aux aides à la rénovation énergétique en exploitant des données publiques. Dans ce contexte, le projet français, piloté conjointement par l'IGN, le Cerema et l'Inria, suscite de grandes attentes. Ainsi, il souhaite savoir si cet outil stratégique, capable d'optimiser l'efficacité des politiques publiques dans un contexte marqué par des défis croissants, complexes et protéiformes est toujours une priorité du Gouvernement.

Données clés

Auteur : [M. Antoine Vermorel-Marques](#)

Circonscription : Loire (5^e circonscription) - Droite Républicaine

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 5468

Rubrique : Aménagement du territoire

Ministère interrogé : [Transition écologique, biodiversité, forêt, mer et pêche](#)

Ministère attributaire : [Transition écologique, biodiversité, forêt, mer et pêche](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [1er avril 2025](#), page 2180